

## DOSSIER D'AIDE AUX PROJETS COOPERATIFS 2020-2021

**A renvoyer dûment complété et signé avant le 11 décembre 2020**

**Coordonnées de l'école ou de l'établissement :**

Rep/Rep + :    Oui            Non

Téléphone :

Circonscription de .....

Nom de l'IEN .....

**N° OCCE :**

**Mandataire :**  
.....  
*Signature*

**Directrice, directeur :**  
.....  
*Signature*

**Intitulé du projet :**

S'agit-il d'une classe transplantée ?    Oui            Non

**Cadre réservé à l'OCCE 93**

Cotisation 20/21 réglée : oui    non

CRF envoyé : oui    non

1. Nombre de classes dans l'établissement :
2. Nombre de classes concernées par le projet :

Nom de l'enseignant.e	Niveau	Nombre d'élèves

**Total d'élèves concernés :**

**Notre coopérative a déposé un dossier de demande d'aide aux projets en 19-20 :**    oui    non

Grâce aux produits de la mutualisation, l'Association Départementale peut aider des classes, des écoles entières ou des foyers coopératifs à financer leurs projets coopératifs. Si vous voulez faire une demande d'aide, complétez ce document avec le plus grand soin et envoyez-le à l'OCCE 93 dans les délais indiqués. Votre dossier sera examiné par une commission composée de membres du conseil d'administration.

## Critères d'attribution

### Eléments à respecter obligatoirement :

- ✓ La coopérative doit être à **jour des obligations statutaires** (envoi du Compte rendu financier, paiement des cotisations...)
- ✓ **Le projet doit être coopératif, les élèves doivent être impliqués.** Adressez-nous des éléments tels que comptes rendus de conseils, écrits ou dessins d'élèves ou toute autre trace de l'implication des enfants.
- ✓ Le **budget prévisionnel équilibré** doit montrer des actions de financements menées avec les élèves (voir en dernière page).

### Autres éléments déterminants :

- ✓ Projet qui implique plusieurs classes ou l'ensemble des professeurs d'une classe de collège
- ✓ Aide en priorité aux écoles disposant de peu de moyens
- ✓ Priorité aux écoles n'ayant pas obtenu cette aide l'année précédente

### Ne pourront pas être aidés :

- ✓ Les sorties récréatives
- ✓ Les projets pour lesquels une participation des familles trop importante est demandée
- ✓ Les demandes d'aide pour l'équipement de l'école ou le fonctionnement relevant de la municipalité (jeux de cour, gros matériel, photocopieur...)

## Remarques

- ✓ **Tous les dossiers seront étudiés lors de la commission du mois de janvier 2021.** L'attribution d'une aide n'est pas automatique. La commission se réserve la possibilité de moduler la subvention à la baisse comme à la hausse en fonction de la pertinence du projet. La réalisation du projet ne doit pas être mise en cause si l'aide demandée à l'OCCE 93 n'est pas accordée.
- ✓ **Versement de la subvention :**  
100% pour les classes transplantées après l'accord des 2 DASEN  
100% dès validation par le CA suivant la commission pour les autres projets (artistiques, culturels...)
- ✓ **Vous réalisez un film, un spectacle, une exposition, des portes ouvertes... sur ce projet : n'oubliez pas d'inviter l'OCCE !**
- ✓ **Le cas des classes transplantées : Les projets autonomes hors municipalité seront privilégiés.**



Connaissez-vous la plate-forme de financement participatif au service des projets éducatifs et pédagogiques ?

<https://trousseaprojets.fr>

Contactez-nous, nous pouvons vous informer et vous guider pour déposer un projet.

**IMPORTANT : Toute subvention devant être justifiée, il vous sera demandé de renvoyer à l'OCCE 93 avant le 15 juin 2021 le formulaire de justification de dépenses de la subvention avec les factures. Pensez à les conserver.**

## Descriptif du projet pédagogique

**Tout document complémentaire jugé utile à la compréhension du dossier peut être joint ainsi que tous les éléments montrant l'implication des élèves (dessins, comptes rendus de conseils, écrits etc.)**

Ses dates et sa durée :

Objectifs poursuivis :

.....  
.....

Compétences d'apprentissages visées :

.....  
.....

Résultats attendus :

.....

## En quoi ce projet est-il coopératif ?

### Modalités de conception du projet

*Les élèves vont-ils :*

- Emettre des idées de projet ? oui  non
- Echanger en petits groupes sur les idées proposées ? oui  non
- Choisir démocratiquement un projet collectif ? oui  non
- Faire une réunion du conseil de coopérative de la classe ? oui  non
- Faire une réunion de délégués des classes ? oui  non
- Autres, préciser : .....

### Modalités de préparation du projet

*Les élèves vont-ils :*

- Déterminer collectivement :
- les étapes de réalisation du projet ? oui  non
- les ressources nécessaires ? oui  non
- la répartition des tâches ? oui  non
- Elaborer le budget prévisionnel ? oui  non
- Autres, préciser : .....

### Dispositifs de participation des élèves au financement du projet

- Vente des calendriers de l'OCCE
- Vente de journaux scolaires
- Fabrication et vente d'objets (artisanat, cartes de vœux, poteries etc)
- Représentations (théâtre, cirque, danse ou autre spectacle)
- Organisation d'expositions
- Fêtes d'école
- Autres, préciser) .....

### Communication/information

Les élèves participent-ils à la communication, à l'information concernant le projet ? oui  non

Si oui, sous quelle forme ? (affiches, invitations, supports audio-visuels etc.).....

<b>BUDGET PREVISIONNEL EN DATE DU .....</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Transport		Participation de la coopérative générale	
Hébergement		Participation de la coopérative de la ou des classes	
Nourriture		Participation éventuelle des familles	
Visites		Action des élèves :	
Intervenants extérieurs Nombre d'heures ... X		<i>Vente de calendriers OCCE</i>	
Communication, courriers		<i>Vente d'objets réalisés par les élèves</i>	
Matériel consommable		<i>Fêtes, lotos</i>	
Autres frais		<i>Représentations, spectacles, expositions</i>	
		<i>Subventions (Hors OCCE 93) Collectivités territoriales (Mairie, Conseil départemental...), Education nationale (classe à Pac), association de parents, mécènes...</i>	
		1).....	
		2).....	
		Trousse à projets. (Montant minimum attendu)	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>A .....</b> €	<b>Qui doit être égal au TOTAL PRODUITS B+C</b>	<b>B .....</b> €
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE A L'OCCE 93</b> qui viendra en déduction de la participation de la classe ou de l'école			<b>C .....</b> €

**Le demandeur atteste avoir soumis ce projet en conseil des maîtres ou en conseil de coopérative et s'engage à transmettre le formulaire de justification de dépenses de la subvention avec les factures avant le 15 juin 2021.**  
A défaut, la prise en compte d'une éventuelle demande les années futures sera automatiquement rejetée.

Cachet de l'établissement et **signatures** précédées de la mention « Lu et approuvé »

Le ou la responsable du projet :

Le (la) directeur (trice):

Le (la) mandataire: